



La halle aux grains : grandeur et décadence (partie 2)

La halle montre rapidement des signes inquiétants de vétusté. D'après le rapport dressé par l'architecte municipal en 1892, « *la couverture est en mauvais état ; cependant le côté donnant sur le Nohain peut attendre encore une réfection complète, mais il est de toute nécessité de refaire toute la face côté de la mairie, il faut même refaire le chéneau.* »

Détail de l'affiche annonçant
l'adjudication des travaux,
1892

République Française — Mairie de la Ville de Cosne —

**ADJUDICATION
DE TRAVAUX**

Le DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 1892

Le Maire de la Ville de Cosne fait savoir qu'il sera procédé, le **DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 1892**, à 2 heures du soir, dans l'une des salles de la Mairie de **COSNE**, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des Travaux ci-après désignés :

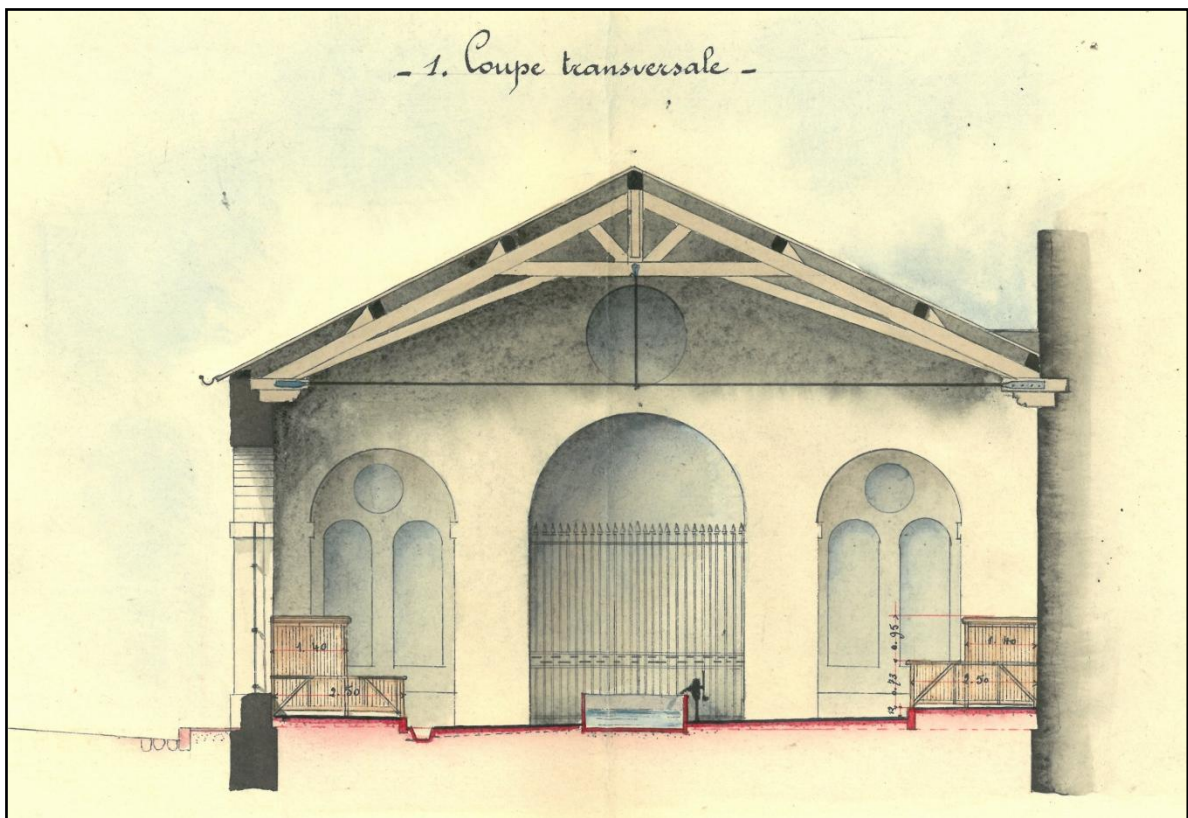
Restauration de la moitié de la couverture de la Halle

La halle, photographie non datée

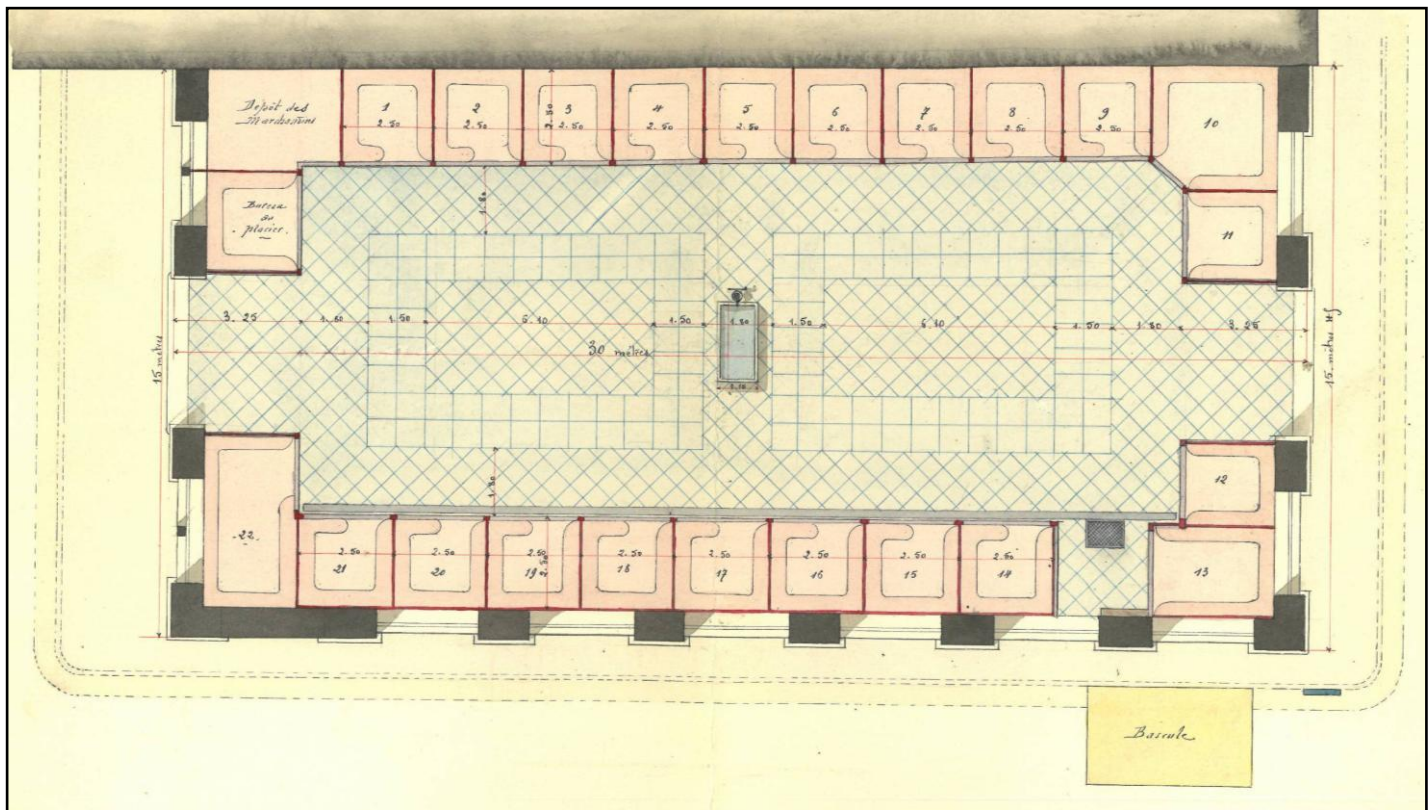


En 1896, le conseil municipal étudie la transformation de la halle en marché couvert. Adossées aux murs nord et sud, seraient disposées 22 cases en bois de 2,50m x 2,50m pour les bouchers et les charcutiers. Au centre du marché se

tiendraient les marchands de poisson, de légumes et de produits divers. Les marchands protestent vigoureusement contre leur transfert dans un bâtiment aussi vétuste et ouvert à tous vents. Le projet est abandonné.



Projet de transformation de la halle en marché couvert : coupe transversale, 1896



Projet de transformation de la halle en marché couvert : plan des cases, 1896

En 1899, les conseillers débattent du manque d'espace disponible sur la place d'Armes pour le marché. Un des élus propose de démolir la halle, « ce grand

bâtiment inutile, dispendieux, gênant et disgracieux. En effet, il ne sert qu'à remiser les vieilles voitures et il coûte un entretien considérable... Son emplacement vous rendrait grand service pour l'extension du marché et l'Art qui a présidé à sa construction n'y perdrait rien. » Adopté à l'unanimité, le projet est pourtant ajourné.

Le 12 février 1901, l'architecte-voyer municipal rédige un rapport sur l'état de délabrement de la halle : *« la toiture du versant sud est pourrie et trouée, l'eau la traverse comme par un crible ; le pignon, côté est, est fortement fissuré, il se sépare, plusieurs joints des voussoirs sont rompus et affaissés ; la grille ouvrante est brisée dans le haut, le bas est rongé par la rouille ; dans la charpente, plusieurs jambes de force sont fendues ou disjointes... »*

L'architecte propose à nouveau de démolir l'édifice, d'agrandir ainsi la place de la mairie et d'y créer un jardin avec pelouses et massifs. La proposition est adoptée et le marché de démolition est attribué à Paul Cormier.



La démolition de la halle, 1901

Une partie du terrain ainsi libéré est concédé pour une durée de 30 ans au sieur Rousseau, à charge pour celui-ci d'y faire édifier un immeuble comprenant un magasin au rez-de-chaussée et un étage.



Détail de l'affiche annonçant la concession, 1901

M Rousseau ouvre un café qui prend le nom de Brasserie cosnoise (1). Cet établissement est toutefois plus connu des Cosnois sous le nom de La Rognette...



La Rognette, 1905

(1) Actuel bar de l'Hôtel de Ville

Sources Archives de Cosne :

1 D 24 à 26 – Délibérations du conseil municipal, 1887-1905

1 M 34 – Entretien et démolition de la halle, 1892-1902